
<u>Nombre de membres en exercice:</u> 7	Séance du 10 juillet 2023
<u>Présents :</u> 6	L'an deux mille vingt-trois et le dix juillet l'assemblée régulièrement convoquée le 10 juillet 2023, s'est réunie sous la présidence de Claudine BESSEDE
<u>Votants:</u> 6	<u>Sont présents:</u> Claudine BESSEDE, Jean-Yves DOUCET, Magali MOLAND, Delphine ANGOMARD, Rodolphe PUIG, Arnold THEUERKAUF
	<u>Représentés:</u>
	<u>Excuses:</u>
	<u>Absents:</u> Jean-Philippe BESOMBES
	<u>Secrétaire de séance:</u> Magali MOLAND

PV n°9-2023

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUILLET 2023**

RAPPEL ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV du 12/06/2023
- Ecole d'Assier
- Informations GROUPAMA
- Référent déontologue
- Travaux divers
- Informations diverses

La séance débute à 20h.

1. Approbation du PV du 12/06/2023

Le PV est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

2. Ecole d'Assier

PARTICIPATION SORTIE PISCINE ECOLE D'ASSIER - DE_2023_15

L'école d'Assier demande une participation de la commune de 14,90€ par enfant pour accéder à la piscine de Capdenac soit 3 enfants pour la commune.

Le Conseil Municipal à 7 voix pour, décide d'allouer 59,60€ à l'école d'Assier pour l'année 2022/2023.

3. Informations GROUPAMA

- Possibilité de module de "sensibilisation aux Gestes qui Sauvent" : 2h (financé par Groupama et géré par le SDIS). Un questionnaire sera fait pour connaître les personnes intéressées.
- Groupama Predict aide à l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde. Un premier contact téléphonique sera fait pour connaître les modalités de cette aide.

4. Référent déontologue de l'élu local

L'AMF propose à la commune de choisir un avocat honoraire pour pouvoir accompagner les élus afin de les prémunir contre les risques juridiques, et en particulier les risques de poursuites pénales.

5. Travaux divers

- Demande de devis à "Veritas" pour un diagnostic technique en solidité des ouvrages concernant l'église (au vu du nombre de fissures sur le bâtiment).

- Après la visite d'entretien des cloches de l'église, il a été établi un rapport préconisant la mise en conformité électrique, armoire électronique de protection au clocher ainsi que le moteur de volée de cloche (Devis 1).

En ce qui concerne les contrôles mécaniques, il a été préconisé de changer le tableau de commande (Devis 2).

Devis 1 : 2946,42€ HT

Devis 2 : 1521,57€ HT

Après discussion, à l'unanimité, le devis 1 est validé pour des travaux de mise aux normes en 2023. Le devis 2 sera budgétisé en 2024.

- Point sur les dégâts liés à l'orage du mardi 20 au mercredi 21 juin 2023.

- Travaux de peinture et nettoyage dans la bibliothèque afin d'essayer d'enlever des odeurs persistantes.

- Un panneau "baignade interdite" sera positionné au niveau de la Fond Grand au prix de 35€ HT.

6. Informations diverses

Suite à un Arrêté Préfectoral concernant la prédation du loup, la commune prendra un Arrêté Municipal concernant la divagation des chiens.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h48.

Madame Le Maire

Claudine BESSEDE



La Secrétaire de Séance

Magali MOLAND

